

A Le

CERTIFICAT MEDICAL

Certaines activités pratiquées dans les accueils collectifs de mineurs font l'objet de dispositions spécifiques. L'arrêté du 20 juin 2003 modifié par l'arrêté du 3 juin 2004 fixe les modalités d'organisation et d'encadrement de ces disciplines. Notamment la Plongée sous-marine et la pratique du VTT avec un éducateur.

Je soussigné, Docteur

Certifie que l'enfant

Ne présente aucune contre-indication à la pratique de l'activité (*barrer la mention inutile*) :

- Plongée sous-marine
- VTT

Signature et tampon du praticien

Siège :
10 rue Nicéphore Niépce - BP 40002 - 29801 BREST Cedex 09
Tél : 02 98 41 84 09 - Fax : 02 98 41 69 54 - www.epal.asso.fr

Association loi 1901 - Siret 325 100 105 000 64 - APE 5520-Z
Agrément jeunesse Éducation Populaire 29 JEP 07-169
Immatriculation registre opérateurs voyages séjours IM029100017
Agrément Vacances Adaptées Organisées AGR 035-2015-0004
Formation Professionnelle : enregistrée sous le numéro 53290816529

Sez :
10 straed Nicéphore Niépce - BP 40002 - 29801 BREST Cedex 09
Pellgomz : 02 98 41 84 09 - Faks : 02 98 41 69 54 - www.epal.asso.fr

Kevredigezh lezenn 1901 - Siret 325 100 105 000 64 - APE 5520-Z
Gratadur yaouankiz deskadurezh pobl 29 JEP 07-169
Niverenn-varilh touristerezh IM029100017
Gratadur vakansou evit an nammidi AGR 035-2015-0004
Servij stumman : 53290816529

